

Prévention et gestion des risques biologiques en laboratoire de confinement (L2, A2, L3, A3)

OBJECTIFS

- Être capable d'identifier les dangers et les risques biologiques potentiels dans son activité
- Se servir de cas concrets pour faire le point sur la gestion des risques pour éviter les expositions et les dérives
- Rappeler les bases d'un « comportement sécurité » pour éviter ou gérer tout accident ou incident

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne (préventeur, salarié compétent, ...) participant à l'évaluation des risques biologiques en niveau de confinement 2 ou 3 et à la mise en place des mesures de prévention/protection/secours qui en découlent dans le secteur public ou privé (unité de recherche, animaleries, laboratoires d'analyses, service de santé au travail, ...).

Pré-requis : aucun

PROGRAMME

1. RAPPELS

- Principes de la démarche de prévention
- Importance du comportement

2. PARTICULARITÉS DES RISQUES BIOLOGIQUES

- Cadre réglementaire des risques biologiques
- Effets sur la santé
- Les agents biologiques et leur classement

3. RÔLE DES ACTEURS DE LA BIOSÉCURITÉ

4. EVALUATION DU RISQUE BIOLOGIQUE

- Obligations réglementaires
- Chaîne de transmission
- Critères de l'évaluation
- Evaluation des situations accidentelles

5. MISE EN PLACE DU CONFINEMENT ADAPTÉ

- Contexte et définition du confinement
- Point sur les niveaux de confinement rencontrés (L1, L2, L3, L4)
- Critères nécessaires pour les locaux
- Sélection des PSM adaptés pour récupérer les aérosols et autres équipements
- Mise en place des pratiques opératoires et des EPI correspondants

6. GESTION DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

- Prévention selon l'échantillon biologique (agents biologiques, cellules, ...)
- Risques lors des manipulations en animalerie
- Déclaration des OGM présents
- Gestion des MOT en lien avec l'ANSM
- Démarches pour l'utilisation d'échantillons biologiques humains ou animaux
- Stockage des échantillons
- Transfert et transport de matériel biologique
- Ouverture des colis



7. DÉCONTAMINATION ET STÉRILISATION DES LOCAUX ET MATÉRIELS

- Définitions
- Conditions d'efficacité des techniques utilisées

8. ORGANISATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- Présentation des DASRI
- Tri et conditionnement des Déchets à Risques Infectieux
- Etapes de la filière DASRI

9. MESURES VIS-À-VIS DU PERSONNEL

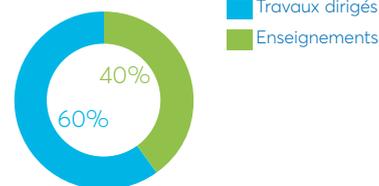
- Obligation de formation
- Paramètres à prendre en compte pour une surveillance médicale et des vaccinations spécifiques

10. SITUATIONS D'URGENCE

11. INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE EXTÉRIEURE DANS UNE ZONE DE CONFINEMENT

- Mise en place d'un plan de prévention
- Détermination du cadre de l'intervention
- Certificat de décontamination

RÉPARTITION DE LA FORMATION



Evaluation des acquis : QCM.

DURÉE : 2 jours

LOCALITÉ : En visio-formation

DATE : Les 13 et 14 Mars 2024
Les 17 et 18 Juin 2024
Le 17 et 18 Octobre 2024
Les 16 et 17 Décembre 2024

COÛT : 1060 € NET

RÉFÉRENCE : HS043

INTERVENANT : Partenaire AFPIC